

> MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à la question de Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller
relative à l'obligation de mettre du plastique sur les tables de la Salle de spectacles

Renens, le 24 février 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

L'usage d'un film plastique PVC sur les tables de la Salle de spectacles a été mis en place en mai 2017 pour les manifestations avec un repas, au moment du renouvellement du mobilier. Cette option a été choisie non seulement pour protéger les tables neuves, mais également pour des raisons sanitaires.

Tenant compte des enjeux environnementaux actuels, ce film plastique ne sera plus utilisé à la Salle de spectacles. Dès lors, les usagers seront tenus de nettoyer les tables après leur utilisation. Cette nouvelle mesure sera mise en place début avril, afin de permettre à l'équipe d'informer et former les locataires ayant déjà réservé la salle.

La Municipalité considère ainsi par la présente avoir répondu à la question de Mme Suzanne Sisto-Zoller, relative à l'obligation de mettre du plastique sur les tables de la Salle de spectacles.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre

